

ASSURANCES RC UMBRELLA ET EXCÉDENTAIRES

Les **assurances RC complémentaires et excédentaires** constituent la base de tout programme d'assurance de responsabilité. Les **Gestionnaires d'assurances SUM** offrent les facilités de souscription les plus souples au pays, que vous recherchiez un contrat RC Umbrella ou excédentaire seul ou le complément parfait à notre assurance interne de la RC des entreprises. Nous offrons des contrats Umbrella ordinaires, des contrats Umbrella excédentaires, des assurances RC générale excédentaires, des assurances RC Wrap-up excédentaires et des assurances RC automobile excédentaires.

Quel que soit le cycle d'assurance, le marché connaît des perturbations qui se traduisent par une réduction du choix et une raréfaction de la capacité. Il y a d'innombrables causes à ce phénomène, en particulier la survenance de sinistres majeurs et l'adoption de nouvelles lois. Comme SUM traite avec plusieurs marchés, nous pouvons, malgré ces perturbations, mettre au point dans les meilleurs délais des solutions à la fois novatrices et durables.

Les vastes pouvoirs dont sont investis nos souscripteurs chevronnés leur permettent de résoudre rapidement vos problèmes de placement les plus difficiles. Nous avons de l'expérience dans les domaines suivants:

- Exportations aux États-Unis
- Camionnage longue distance, y compris aux États-Unis
- Flottes de véhicules loués à la journée
- Exploitation d'autocars
- Projets de construction présentant un risque élevé
- Responsabilité des municipalités pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous pouvons répondre à tous vos besoins d'assurance complémentaire et excédentaire, offrant une sécurité hors pair et des conditions et commissions très concurrentielles.

Que votre client figure dans Fortune 500 ou soit une toute petite entreprise, nous pouvons le prendre en charge. Nos primes commencent à 3 500 \$ et le montant de garantie minimum est de 1 000 000 \$. Nous disposons d'une capacité de 10 000 000 \$ en interne et avons facilement accès à beaucoup plus. Faites de SUM votre guichet unique en assurance Umbrella.

Assurances RC umbrella et excédentaires

Émission de polices Umbrella seules ou avec les assurances connexes

- Nous n'exigeons pas que le contrat d'assurance en première ligne soit établi par nous, simplement qu'il soit émis par un assureur agréé.

Sécurité financière

- Assureurs solides notés au moins « A- » par A.M. Best (ou l'équivalent par Standard and Poor's).

Assurance basée sur la survenance des dommages ou la date des réclamations

- Notre contrat Umbrella suivra le contrat en première ligne, que celui-ci soit basé sur la survenance des dommages ou la date des réclamations.

Souplesse au niveau des montants de garantie

- L'assurance de la RC excédentaire peut être en excédent de sinistre ou en quote-part.

Acceptation de la plupart des assurances RC, même étrangères

- Nous pouvons garantir en excédent d'assurances portant, par exemple, sur des aéronefs n'appartenant pas à l'assuré, sur des bateaux, sur des véhicules automobiles aux États-Unis, etc.

Monnaie canadienne ou américaine

- À votre choix.

Protection dans le monde entier

- La garantie produit ses effets sans égard au lieu du sinistre.

Paiement pour le compte de l'assuré

- Contrairement aux contrats d'indemnisation dans lesquels l'assuré paie d'abord le sinistre et se fait rembourser ensuite, nous réglons les sinistres pour le compte de l'assuré (si la loi le permet).

Obligation de défense

- Pour les poursuites couvertes au contrat, l'assureur paie les frais de défense sans en demander le remboursement à l'assuré.

Frais de défense en sus des montants de garantie

- Les frais de défense et les intérêts sur les jugements ne viennent pas en réduction du montant de garantie.

Extension de la garantie aux sociétés nouvellement acquises ou créées

- Les sociétés nouvellement acquises ou créées sont automatiquement assurées si elles sont déclarées dans les 90 jours.

Garantie des bénévoles

- Les bénévoles sont couverts d'office lorsqu'ils s'acquittent de fonctions se rapportant aux activités professionnelles de l'assuré.

Définition étendue de dommage corporel

- Le dommage corporel comprend l'angoisse et le préjudice psychologique. La garantie couvre aussi le préjudice personnel, à savoir l'arrestation, la détention ou l'emprisonnement injustifiés, les poursuites intentées par malveillance, la discrimination, l'humiliation, l'éviction injustifiée, la diffamation orale ou écrite.

Sécurité de Marché

ASSURANCES RC UMBRELLA ET EXCÉDENTAIRE

Aviva Insurance Company of Canada,
Everest Insurance Company of Canada, Liberty,
Sovereign General Insurance,
Trisura Guarantee Insurance Company.

Personnes-ressources :

Toronto:

Kevin Armstrong

kevin.armstrong@suminsurance.ca

Karen Mak

karen.mak@suminsurance.ca

Roy Chet

roy.chet@suminsurance.ca

Montreal:

André Charbonneau

andre.charbonneau@suminsurance.ca

Serge Melanson

serge.melanson@suminsurance.ca

Dusan Ivkovic

dusan.ivkovic@suminsurance.ca

Guillaume Saindon

guillaume.saindon@suminsurance.ca

Isabelle Gervais

isabelle.gervais@suminsurance.ca